



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Nouvelle organisation de la récolte des déchets verts

Le Service de la voirie réorganise le ramassage des déchets organiques. Depuis le 3 septembre, la récolte est effectuée selon un découpage du territoire communal en cinq zones desservies une fois par semaine. Ce changement intervient pour faire face à l'augmentation de la quantité de déchets organiques récoltée.

Depuis l'entrée en vigueur de la taxe au sac le 1^{er} janvier 2012, la quantité de déchets compostables récoltée a augmenté de 80% en ville de Neuchâtel. Cette augmentation est telle qu'il est difficile pour le Service de la voirie, sans investissement supplémentaire, d'assurer le ramassage en une seule journée. Ce constat amène le Service de la voirie à réorganiser cette récolte.

Concrètement, le ramassage des déchets verts sera effectué depuis le 3 septembre selon un découpage du territoire communal sur cinq zones desservies une fois par semaine. Par rapport à la situation actuelle, seul le jour du ramassage changera en fonction du nouveau découpage. Les habitants de la ville de Neuchâtel recevront dans les prochains jours un courrier les informant de cette réorganisation. Un répertoire alphabétique des rues indiquant les jours de ramassage accompagnera la missive.

Cette nouvelle organisation est ainsi mise en place afin d'accroître la qualité des prestations et de répondre au mieux aux besoins des habitants de la Ville. En outre, le Service de la voirie met gratuitement à disposition un conteneur à compost par immeuble.

Le Service de la voirie félicite les citoyens qui jouent le jeu en triant leurs déchets. L'augmentation de la quantité de déchets verts récoltée constitue une bonne nouvelle tant pour l'écologie que pour remplir les objectifs fixés par l'introduction au 1^{er} janvier 2012 de la taxe au sac.

Pour toutes questions relatives aux déchets, le Service de la voirie (☎ 032 717 86 00) se tient volontiers à disposition de la population pour de plus amples renseignements.

[Pour en savoir plus ...](#)

Neuchâtel, le 15 août 2012

Direction des infrastructures et énergies

Renseignements complémentaires :

M. Pascal Sandoz, conseiller communal, tél. 032 717 72 00.

M. Laurent Verguet, chef du Service de la voirie, tél. 032 717 86 01.